

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 26 octobre 1983

La séance est ouverte à 14 heures.

● (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GRENADÉ—CONDAMNATION DE L'INVASION AMÉRICAINE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Madame le Président, nous avons été bouleversés par le coup d'État sanglant survenu à la Grenade il y a deux semaines, et nous aurions appuyé toute initiative internationale raisonnable en vue de régler le conflit, mais nous ne pouvons certes pas admettre que les États-Unis aient envahi ce petit pays. De toute évidence, l'invasion de la Grenade par les forces armées américaines va directement à l'encontre du droit international ainsi que de la charte des Nations Unies et, en réalité, elle constitue un acte de guerre contre la Grenade.

Si, après avoir tenté d'autres mesures moins extrêmes, les États-Unis ont agi de la sorte à seule fin de protéger et d'évacuer des citoyens américains, leur décision pourrait se défendre, mais ce ne semble pas être le cas. Il est révélateur que les États-Unis n'aient même pas mis le Canada au courant de leurs intentions véritables, même si notre pays est le plus ancien membre du Commonwealth en Amérique.

L'autre raison invoquée par les États-Unis, c'était le rétablissement des institutions démocratiques. Si louable que soit ce motif, il nous laisse perplexes, car beaucoup de gouvernements appuyés par les États-Unis en Amérique centrale, dans les Antilles et en Amérique latine sont des dictatures militaires. Si les États-Unis sont vraiment désireux de rétablir la démocratie en Amérique latine, vont-ils maintenant envahir le Chili?

Madame le Président, l'intervention des États-Unis à la Grenade doit être condamnée, non seulement parce que cet acte va à l'encontre du droit international, mais aussi parce que c'est admettre le règlement de conflits par la force plutôt que par des moyens pacifiques.

Mme le Président: A l'ordre. Le temps de parole du député est écoulé.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

L'INVITATION À UN DÎNER AU PROFIT DU PARTI LIBÉRAL—
REGRETS DE M. TAYLOR DE NE POUVOIR Y ASSISTER

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, une chose inimaginable m'est arrivée. Le sénateur Keith Davey

m'a écrit personnellement—oui, c'est bel et bien à moi qu'il a écrit. Il me croit d'allégeance libérale. Je suis courroucé, furieux, enragé, indigné, fumant de colère, transporté de fureur; je bous de colère; je rage; je suis irrité, ulcéré, offensé, froissé, fâché, dégoûté, outré, agacé; je me sens fielleux, aigri, blessé, souillé, avili, dépité, agacé, rabaissé, contrarié, calomnié, exacerbé, exaspéré, bafoué, meurtri, suffoqué, méprisé, flétri, diminué, déshonoré, stupéfié, abasourdi, hébété, embrouillé, obnubilé, affligé, mystifié, perplexe, confus, harcelé, tourmenté, dupé, leurré, rabaissé, dévalorisé et insulté.

Le sénateur me prie de lui envoyer un chèque de \$250 en échange d'un billet qui me permettrait d'assister à un dîner en compagnie du premier ministre (M. Trudeau). Dans sa lettre, il me sollicite, m'exhorte, m'adjure, m'implore, me supplie, me conjure, m'incite, m'engage, me tourmente, me flatte, me cajole, me courtise, me câline, me tracasse, me harcèle, me talonne et m'importune, pour que j'accepte d'assister à ce dîner.

Cette lettre m'a désespéré; elle m'a rendu inconsolable, malheureux, mal dans ma peau, triste, chagriné, et je me suis senti affligé, et rejeté. Elle m'a fait toussoter, suffoquer, cracher, expectorer, vomir et dégueuler. En d'autres mots, madame le Président, je vous prie d'informer le sénateur que je n'assisterai pas au dîner parce que je suis un «tory».

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—LA MENACE D'INVASION—ON DEMANDE DE
CONDAMNER LA POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, hier, M. Xabier Gorostiaga, du Nicaragua, a rendu visite à plusieurs députés pour leur expliquer la situation qui existe à l'heure actuelle dans son pays. C'est lui qui a suscité la création de l'Institut nicaraguayen de recherches socio-économiques. Il nous a expliqué que l'économie du Nicaragua avait progressé de 10 p. 100 en 1980, de 6 p. 100 en 1981, que 1982 avait été une mauvaise année à cause des inondations, mais que l'économie avait connu un regain de 4 p. 100 au cours du premier semestre de 1983.

Il voulait dire au peuple canadien la crainte qu'il a d'une invasion qui pourrait revêtir la même forme que celle qui a eu lieu hier à la Grenade. L'invasion d'hier porte atteinte au droit international et va à l'encontre de la Charte des Nations Unies. Il a parlé en outre de la peur des Nicaraguayens, car c'est à cette époque-ci de l'année que leur économie centrée sur la production de coton, de sucre et de café court un danger extrêmement grave. Elle peut facilement être anéantie par la guérilla. Une armée de la CIA est déjà au Nicaragua à cette fin.